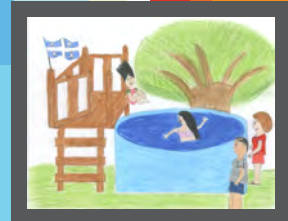
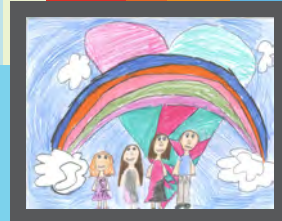
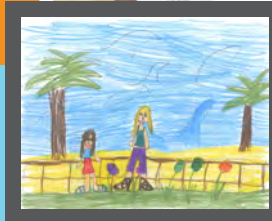
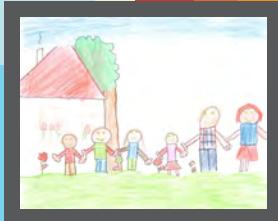




# Politique familiale

*Un coin de paradis pour la famille*



# Table des matières

Mot du maire.....	4
Mot de la responsable des questions familiales.....	5
Mot de la chargée de projet.....	5
Préambule.....	6
Historique de la politique.....	7
Définition de la famille.....	8
Vision de la famille.....	9
Objectifs généraux.....	10
Principes directeurs.....	11
4 axes d'intervention.....	12
Démarche.....	14
Conclusion.....	14
Remerciements.....	15
Bibliographie.....	16
Annexes.....	17



**Alain Drouin**  
Maire

## Mot du maire

**La famille a toujours été à la base des sociétés.**  
Honoré de Balzac

Nous sommes heureux d'offrir à toutes les familles nicolétaines la toute première Politique familiale de la Ville de Nicolet.

Le comité de travail chargé de relever ce défi vous présente le fruit de cet important exercice collectif né d'un engagement ferme de votre conseil municipal qui, nous l'espérons, sera porteur de belles initiatives dans notre communauté et principalement dans vos familles.

Nous vivons dans une charmante ville à dimension humaine et sécuritaire qui se distingue par la chaleur des liens qui nous unissent et par la qualité de vie exceptionnelle qui prend sa source sous plusieurs aspects, culturel, socioéconomique ou communautaire. Conservons précieusement cette richesse pour nos familles d'ici. La famille, c'est ce qui porte notre société, nos communautés et nos racines.

Aujourd'hui, l'aspect générationnel ne peut être ignoré dans la mise en place concrète et effective de la politique familiale. La coexistence des générations, entre aînés, adultes, adolescents, enfants, est loin d'être statique. Ces échanges apportent bienfaits à chacun de nous. Ici comme ailleurs, nous devons trouver des moyens pour faciliter cette réalité en la mettant au service de la famille au quotidien. Je suis assuré que les actions que nous mettrons de l'avant, reflèteront le caractère unique de notre communauté.

Je remercie sincèrement tous les acteurs de cette Politique qui vous est offerte en toute simplicité. Nous voulions une politique collée sur son milieu. Nous espérons qu'elle vous inspirera dans vos actions quotidiennes favorisant l'épanouissement familial. Soyez assurés que la Ville de Nicolet s'engage à y contribuer en offrant les meilleures conditions possibles à ses citoyens et citoyennes de tous âges.



**Sylvie Côté**  
Conseillère municipale

## Mot de la responsable des questions familiales

La Politique familiale de la Ville de Nicolet, qui est élaborée dans les pages qui suivent, se veut un élément déclencheur qui est le fruit de sondages, de différentes consultations citoyennes publiques, des rencontres de groupe ainsi que de la transmission de vos commentaires et vos suggestions. À la demande du conseil municipal, un comité a été formé pour élaborer la première politique de la famille de Nicolet. La démarche effectuée a permis de constater les différents besoins des personnes de tous âges, elle nous a aussi permis de prendre conscience des réalisations déjà en place. Cette politique vous appartient à toutes et tous, citoyennes et citoyens de la ville.

Par cette politique, vos élus et le personnel de l'administration municipale viennent vous confirmer l'importance de la qualité de vie des familles et de tous ses membres. C'est avec une grande fierté que je vous invite à vous approprier la Politique familiale de la Ville de Nicolet et de la rendre vivante dans l'atteinte de nos objectifs pour qu'ensemble, nous puissions dire : il fait bon de vivre à Nicolet!

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont travaillé, de près ou de loin, à l'avancement de ce dossier, à l'écriture de cette politique jusqu'aux dessins des enfants et de l'adulte, organismes, directeurs de services, population, sans oublier, mes collègues du conseil de ville qui ont accepté et compris le bien-fondé de cette politique.

## Mot de la chargée de projet

C'est avec grand plaisir que je partage avec vous le fruit de rencontres, de discussions, de sondages et de consultations citoyennes! Cinq mois durant lesquels différents acteurs sensibles aux besoins des familles se sont concertés afin de mettre sur pied une politique familiale accessible, réaliste et rassembleuse. Nous voulions une politique familiale concrète, ayant le même sens pour tous, un outil de référence pour l'ensemble des acteurs de la vie municipale. Notre politique se veut un guide des besoins des familles d'ici.

Un défi de taille qui a été relevé grâce à une approche collaboratrice, un souci de se coller sur le milieu nicolétain et la générosité des familles qui ont participé aux différentes étapes menant à l'élaboration de la politique. Le résultat : une politique familiale qui nous ressemble pour aller vers demain, ensemble!

Ce travail ne pouvait se concrétiser sans l'apport du comité de la politique familiale, de ses réflexions et de son expertise. Également, je tiens à souligner l'importance pour une chargée de projet d'être soutenue, éclairée et alimentée tout au long du processus. Mme Isabelle Brunelle, coordonnatrice de la Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska a assuré ce rôle avec brio! Merci d'avoir si bien chapeauté la rédaction de la politique familiale et épaulée la chargée de projet que je suis!



**Annie Tanguay**  
Chargée de projet

## Préambule

Fondée en 1672, Nicolet est stratégiquement située en plein cœur du Québec. Ville de près de 8000 habitants, elle est le chef-lieu d'un territoire occupé par des municipalités agricoles et est bordée au nord par le fleuve Saint-Laurent. Garant de son passé, Nicolet se tourne vers son avenir. Centre administratif, la ville de Nicolet propose une grande variété de services qui fait d'elle une ville d'envergure compte tenu de sa taille. Elle possède de nombreux atouts dans différents domaines et une diversification étonnante au niveau de l'offre de services à la communauté.

Nicolet possède plusieurs attraits pour les familles. Le parc de l'Anse du Port, la Réserve naturelle du Boisé-du-Séminaire, le Musée des religions du monde, la Maison et atelier Rodolphe-Duguay, l'aréna Pierre-Provencher, le Centre de santé et de services sociaux de Nicolet-Yamaska, les équipements sportifs de l'École nationale de police du Québec ne sont que quelques-uns des acquis attractifs qui répondent aux familles désireuses de s'y établir. En effet, Nicolet est une ville de culture et de services, avec des lieux touristiques enchanteurs et culturels uniques ainsi que des organismes communautaires, sociaux et sportifs. En matière d'éducation, la ville est bien desservie puisque l'on retrouve deux écoles secondaires, une école primaire, un service de l'éducation aux adultes et l'École d'agriculture de Nicolet.

Enfin, nous soulignons l'apport particulier des organismes bénévoles et communautaires qui représentent une contribution appréciable envers l'ensemble de notre communauté. Que vous soyez du milieu du hockey, du baseball, du soccer, des scouts, du centre communautaire Le Rendez-vous ou d'autres sphères d'activités, vous faites la différence dans notre communauté.

## Historique de la politique

En 2007, la mise à jour de la Politique familiale de la MRC de Nicolet-Yamaska et son plan d'action triennal (2005-2006-2007) répondait à la nouvelle réalité socioéconomique des familles. Cette nouvelle version de la Politique familiale de la MRC de Nicolet-Yamaska incluait un plan d'action spécifique à chacune des municipalités du territoire. L'objectif de la politique se voulait un outil de développement relié aux nouveaux défis observés.

Le territoire étant vaste et découpé par différentes réalités socioéconomiques, le besoin de dégager les particularités de la Ville de Nicolet s'est fait rapidement sentir. En effet, au cours des dernières années, l'évolution des préoccupations en lien avec la famille et le désir de PENSER ET AGIR FAMILLE sont devenues des priorités pour l'ensemble des acteurs municipaux.

La politique familiale d'une ville est à l'image de la famille; changeante, en mouvement et en constante évolution. C'est en ce sens que le conseil municipal de la Ville de Nicolet a manifesté sa volonté de réaliser la Politique familiale et de l'offrir aux Nicoletains et Nicoletaines en septembre 2013. Profitant du contexte dynamique et stimulant qui se vit présentement dans les différentes sphères de la Ville, le conseil municipal a demandé à Mme Isabelle Brunelle, coordonnatrice de la Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska si elle avait de l'intérêt pour nous guider dans ce dossier. Une entente est intervenue entre les deux organismes. Mme Brunelle a embauché une chargée de projet, Mme Annie Tanguay, et un comité de suivi s'est formé rapidement pour relever ce défi de taille pour produire, en si peu de temps, la Politique familiale et son Plan d'action. Le comité et les différents partenaires se sont inspirés de la Politique familiale de la MRC de Nicolet-Yamaska, collés sur la réalité des familles de Nicolet et ont réalisé un plan d'action triennal concret et réalisable.

La Ville de Nicolet est heureuse de vous faire part de la réalisation de cette politique de la famille qui contribuera à la santé globale collective de notre communauté et sera un lieu encore plus attractif à dimension humaine. Cette politique se veut un cadre destiné à tous les acteurs qui interviennent auprès des familles. Elle inspire, encadre, définit les décisions et les actions ayant un impact direct ou indirect sur la vie et le bien-être des familles.

## Définition de la famille

Une sensibilité à l'égard des familles pousse à soutenir et à encourager les liens entre les différents individus d'une société. L'aspect intergénérationnel apparaît essentiel dans la mise en place concrète et effective de la politique familiale. L'intergénérationnel, c'est de mettre en relation différentes tranches d'âges. Ces échanges entre aînés, adultes, adolescents, enfants, loin d'être statiques, apportent bienfaits à chacun.

Ainsi, la réalité sociale des dernières années permet de définir la famille comme étant :

*La Famille est la cellule de base de notre société, qu'elle soit de constitution traditionnelle, monoparentale, recomposée, intergénérationnelle, sociale, famille d'accueil ou par adoption. Premier lieu d'apprentissage pour l'humain, la famille transmet à ses enfants les valeurs humaines et sociales nécessaires au bon fonctionnement de la société favorisant ainsi leur développement sur le plan physique, intellectuel, moral, affectif, social et communautaire. La contribution de la famille est essentielle au dynamisme d'une communauté.*



**Maxime Breton (7 ans)** « Voilà ma famille de 2 parents et 4 enfants ».



## Vision de la famille

Avoir à l'esprit l'importance de la famille permet que les idées, les projets et les actions posés par les différents acteurs d'une ville soient en concordance avec les besoins du milieu (aménagement des parcs, loisirs, activités culturelles, services, etc.). C'est avoir, comme élus, organismes ou entreprises du milieu, un regard global pour s'assurer d'accommoder les familles. C'est aussi de reconnaître que les familles, si elles sont soutenues et encouragées, feront profiter l'ensemble de la société de leur implication.

Par cette politique, la Ville de Nicolet reconnaît la famille comme étant au centre de ses préoccupations, laquelle se traduit par des actions municipales avec des résultats tangibles favorisant le plein épanouissement à toutes ses familles et à ses membres.

Le défi d'accueillir de nouveaux arrivants et de nouvelles familles est enrichissant pour toute la communauté. La Ville accorde une grande importance, consciente que l'arrivée de nouvelles familles apporte du dynamisme et contribue au développement de notre milieu. Conserver un attrait pour les familles demeurant sur le territoire est également un défi pour une ville. L'amélioration des services et des installations permet, notamment, de travailler de concert avec les familles bien établies ici pour continuer de leur offrir un environnement dans lequel il fait bon vivre.

## Objectifs généraux

La Ville de Nicolet vise à :

**Garantir que le PENSER ET AGIR FAMILLE soit présent dans les décisions des élus et les actions de l'administration municipale.**

**S'assurer que les familles puissent bénéficier des services municipaux adéquats.**

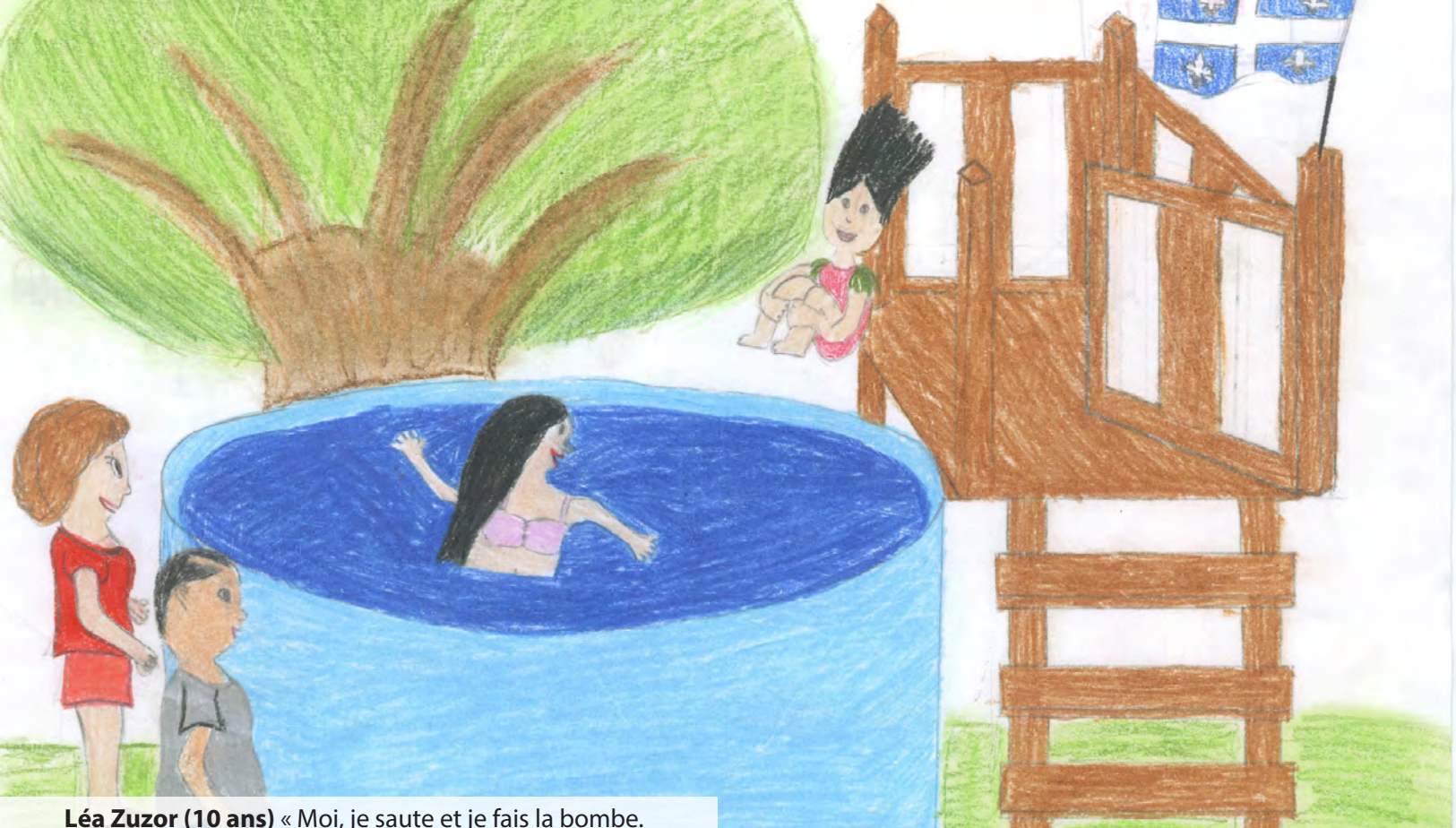
**Favoriser l'établissement de nouvelles familles sur le territoire.**

**Apporter un soutien aux parents comme premiers responsables des familles dans leur rôle parental.**

**Favoriser la concertation du milieu économique, communautaire et institutionnel et la complémentarité dans les interventions auprès de nos familles.**

**Favoriser et développer l'intergénérationnel.**





**Léa Zuzor (10 ans)** « Moi, je saute et je fais la bombe. Ma soeur nage en ouvrant grand ses bras. Mon père et ma mère nous regardent impressionnés ».

## Principes directeurs

La Ville de Nicolet reconnaît le bien-fondé des différents principes directeurs de la Politique familiale. En plus, ceux-ci serviront à PENSER ET AGIR FAMILLE en considérant les besoins des familles et leur apport à la communauté en :

- Diffusant l'information sur les services aux familles.
- Considérant les réalités des familles.
- Promouvant les liens intergénérationnels.
- Valorisant les richesses locales dans le développement des activités pour les familles.
- Créant un milieu de vie sécuritaire et accueillant pour les familles.

La participation citoyenne des Nicolétains et des Nicolétaines est essentielle à la réalisation de ces principes directeurs appuyés sur des valeurs fondamentales, telles le respect, la tolérance, la non-violence, l'esprit communautaire, l'entraide, l'équité envers tous, l'engagement social et la solidarité.



## 4 axes d'intervention

1. Communication
2. Services à la communauté
3. Transport et sécurité
4. Aménagement du territoire, urbanisme et habitation

### 1 Communication

Accueillir les nouvelles familles et faciliter leur intégration. S'assurer que les communications soient adaptées à la famille et à l'intergénérationnel pour faire connaître ses activités, ses infrastructures et les services offerts sur le territoire afin que les familles puissent en profiter. Diffuser les informations par des moyens concrets, diversifiés et conviviaux afin de rejoindre et informer les familles.

### 2 Services à la communauté

Les sports, la culture et les loisirs important grandement aux familles et font partie intégrante de leur qualité de vie. Leur implication grandissante dans ces secteurs en est d'ailleurs l'illustration. Les services à la communauté sont déterminants dans l'établissement des familles dans une municipalité.



### 3 Transport et sécurité

Les familles sont particulièrement sensibles à l'aspect sécuritaire d'une ville tant au niveau de la sécurité publique que dans le cadre de ses déplacements. Un environnement sain et des routes, des trottoirs, des parcs et des voies cyclables sécuritaires sont des atouts majeurs pour une municipalité.



### 4 Aménagement du territoire, urbanisme et habitation

Prévoir la construction et le développement domiciliaire intergénérationnel. L'aménagement du territoire d'une municipalité permet d'assurer et de bonifier la qualité de vie des citoyennes et citoyens. Par sa réglementation et son évaluation du territoire, la Ville est en mesure d'aménager des parcs, des espaces verts et des installations facilitant et permettant la pratique d'activités sportives et de plein air. L'attrait de l'aménagement urbain et son accessibilité déterminent la fréquentation de ces lieux par la population.

## Démarche

De nombreux documents se rapportant à des politiques familiales d'ailleurs ainsi que des consultations et sondages sur les besoins des familles d'ici, de 2007 à aujourd'hui, ont été consultés afin de faire ressortir les grandes lignes des actions à privilégier. Cette étape cruciale a permis de voir où en étaient les besoins des familles nicolétaines.



**Sabrina Rousseau (8 ans)** « Je suis au paradis avec ma famille ».

## Conclusion

La Ville de Nicolet tient à remercier les citoyens et citoyennes, les organismes, ses partenaires et les adolescents qui ont collaboré à la mise en place de la Politique familiale de la Ville de Nicolet. Par votre présence lors de la consultation publique ou en répondant aux différents sondages ainsi qu'à toutes les personnes qui nous ont transmis leurs commentaires et suggestions, votre contribution est indéniable et elle se traduit par la volonté de la Ville d'être attentive aux besoins de la collectivité nicolétaine. Vos commentaires et suggestions sont les bienvenus en les communiquant aux Services à la communauté de la Ville.

Un merci spécialement aux enfants qui ont participé au concours « Dessine-moi ta famille » ainsi qu'à tous les intervenants des garderies et du milieu scolaire qui ont rendu possible la diffusion de ce concours.

Le conseil municipal veut aussi remercier les membres du comité pour leur participation tout au long des travaux d'élaboration de la Politique familiale.

## Remerciements

*La Ville tient à remercier tous ses partenaires, les organismes communautaires et socioéconomiques, les responsables, les directeurs de service, les cadres, les employés et employées de la Ville, de même que tous les citoyens et toutes les citoyennes qui ont participé à l'élaboration de cette politique familiale et un merci spécial pour leur apport continuuel :*

**Mme Geneviève Duval**

Chargée de projet, Culture et Revitalisation Nicolet

**Les membres du conseil d'administration  
de Lu-Nid, Maison de la famille**

**Mme Anne-Marie Handfield**

Chargée de projet, Priorité enfants

**M. Germain Manseau**

Président de la Fédération de l'Âge d'or du Québec  
Club de Nicolet

**La MRC de Nicolet-Yamaska**

**Mme Isabelle Descôteaux**

Conseillère en orientation à l'école secondaire Jean-Nicolet

**L'équipe des intervenants de Centretien**

**Les services de garde en milieu familial  
de Mme Gaétane Jutras et M. Réjean Rousseau  
ainsi que celui de Mme Sylvie Tieleman**

**Le Carrefour action municipale et famille (CAMF)**

## La Ville remercie vivement les membres du Comité directeur :

**Sylvie Côté**

Responsable des questions familiales et conseillère municipale

**Isabelle Brunelle**

Coordonnatrice à la Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska

**Luc Labrecque**

Directeur des Services à la communauté

**Annie Tanguay**

Chargée de projet

*Merci à tous les enfants et à l'adulte qui nous ont fourni les dessins.*

*Bravo à Florence, Léa, Sabrina et Maxime pour leurs magnifiques dessins!*



**Florence Lemire (9 ans)**

« Ma mère est toujours pressée. Moi, je suis plus calme, mais on aime toujours aller en voyage ».

## Bibliographie

Comité famille Nicolet-Yamaska, « Avec les familles de chez nous! », la Politique familiale de la MRC de Nicolet-Yamaska et son plan triennal 2003-2004-2005.

Carrefour action municipale et famille(CAMF)  
<http://www.carrefourmunicipal.qc.ca/index.php/camf>

Recensement de Statistiques Canada 2011

# ANNEXE 1

Les consultations et les documents suivants ont été pris en compte :

- **Une consultation sur les besoins de la famille auprès du Projet Mère-veille**  
Il y a eu 30 familles jointes par entrevue téléphonique. Le document contient également les observations des intervenants du milieu.  
Cette consultation, les entrevues téléphoniques et les observations, a révélé que les jeunes familles sondées (35 ans et moins), en majorité (60 % familles) déploraient le manque d'informations pour connaître les ressources du territoire.
- **Le comité local de développement Nicolet et la Société d'aide au développement économique (SADC) de Nicolet-Bécancour** (2009-2010) a rejoint 33 familles.
- **Plan de développement local** (comité de développement local 2009-2014) fait ressortir l'importance pour les familles d'une diffusion efficace des services municipaux et des attraits de la ville.
- **La démarche de développement local phase 3** (Carrefour de développement santé, économie sociale et communautaire, août 2010). Cette démarche a mis en lumière les thèmes suivants : la connaissance des ressources, l'habillement/l'ameublement et le dépannage, la sécurité alimentaire, le logement, le soutien au rôle parental, les loisirs et la réussite scolaire.
- **Lu-Nid, Maison de la famille** a sondé (2012-2013) 15 familles. Les besoins qui se sont dégagés tournent autour des cuisines parents/enfants, grands-parents/enfants, parents/adolescents, des cours RCR bébé (périnatal), des ateliers de psychomotricité 0-24 mois et des cafés-rencontres au sujet du développement de l'enfant, de l'éducation, de l'entrée à l'école, etc.
- **Priorité enfants** (consultation et sondage 2013)  
Priorité enfant a effectué une consultation auprès d'environ 7 familles de Nicolet ainsi qu'un sondage qui a rejoint 34 familles. Le sondage a été fait auprès des familles du centre-ville ayant des enfants âgés de 0 à 5 ans. Une rencontre avec la chargée de projet s'est tenue afin d'expliquer les données recueillies.
- **Consultation publique de Revitalisation Nicolet** (10 avril 2013)  
Plusieurs échanges ont eu lieu lors de cette consultation publique de Revitalisation Nicolet qui a réuni environ 70 citoyennes et citoyens.

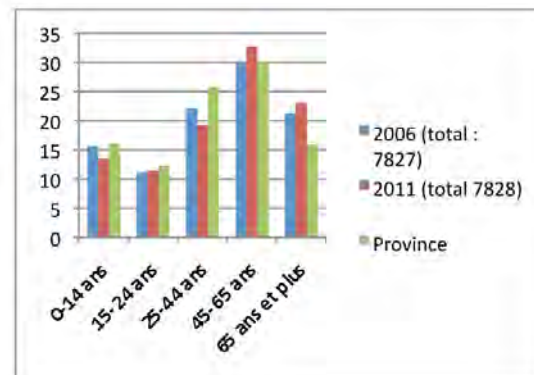
- Consultations
- Parents d'enfants de moins de 5 ans (15 familles)
- Personnes à faible revenu (15 familles)
- Jeunes Nicolétains et Nicolétaines de l'école secondaire Jean-Nicolet (une vingtaine de familles)
- Des personnes âgées (une vingtaine de familles)
- Population générale, sondage en ligne (97 familles)



# ANNEXE 3 : Statistiques

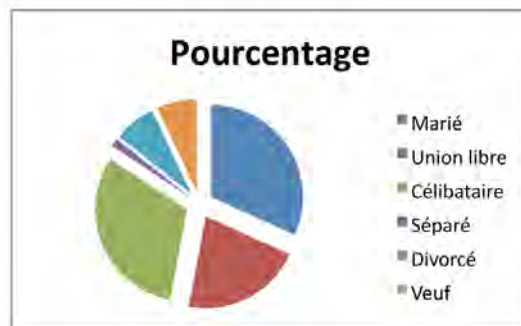
## Population

Depuis le milieu des années 90, la population de la ville de Nicolet est relativement stable. En fait, entre les deux derniers recensements, la population n'a subi aucune variation. Cependant, les derniers chiffres semblent démontrer une augmentation de la population qui serait passée à 7895 habitants. C'est une augmentation d'environ 200 personnes. Il restera à vérifier si cette tendance se poursuivra au cours des prochaines années. Si on analyse les chiffres de la population par tranche d'âge, une tendance au vieillissement de la population semble se dessiner. Depuis 2006, on assiste à une baisse de 10 % de la population de moins de 44 ans et à une hausse de 8 % des 65 et plus. Cette tendance ne devrait pas diminuer dans les prochaines années puisque la proportion des gens de plus de 45 ans est de 56 % alors que cette proportion est de 46 % pour le Québec.



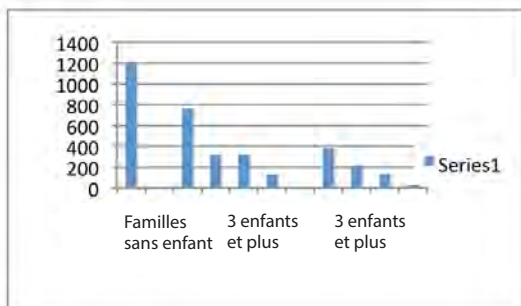
## État matrimonial

En ce qui concerne l'état matrimonial des habitants de 15 ans et plus de Nicolet, la majorité d'entre eux sont en couple (marié ou en union libre). Cette répartition est semblable à la moyenne provinciale.

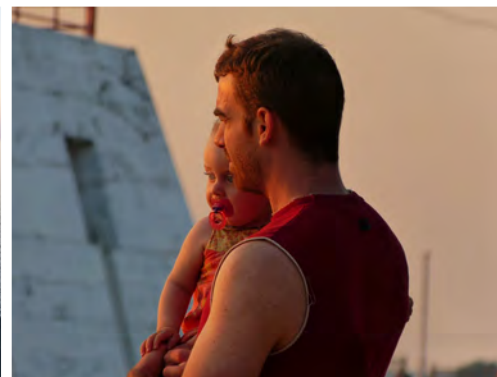


## Familles et ménages

Pour ce qui est des données sur les ménages, une des seules données notables est le nombre de familles de recensement (2125) ce qui représente une baisse de 0,5 % depuis 2006. À titre comparatif, la moyenne nationale est en hausse de 5,5 %. La majorité de ces familles (48,7 %) est composée de couples mariés. Les autres familles sont soit en union libre (33,6) ou monoparentales (17,6). Enfin, sur les 1140 familles avec enfants, 67 % est soit mariée ou en union libre.







**nicolet**

**Services à la communauté**

316, rue du Frère-Dominique, Nicolet (Québec) J3T 1K6

☎ 819 293-6158

nicolet.ca

Crédits photos Jacinthe Leblanc, Sylvie Côté, Annie Tanguay, Yvan Ouellet  
Service des communications – graphisme et impression  
Septembre 2013

